

VERS UNE MEILLEURE MONDIALISATION

HORST KÖHLER*

UNE DÉFINITION PRATIQUE DE LA MONDIALISATION

Si vous faites une recherche avec Google sur le thème de la mondialisation, vous trouverez plusieurs millions d'occurrences, tant est vaste l'intérêt que suscite ce sujet et tant sont nombreuses les définitions qui en sont données. Pour la plupart des économistes, la mondialisation signifie avant tout une division accrue du travail au niveau international avec, pour corollaire, une interpénétration des économies nationales par la voie des échanges de biens et de services, et des investissements et flux financiers transfrontaliers. Cette évolution se nourrit surtout des progrès techniques, notamment dans les transports et les communications. Dans l'idéal, la mondialisation ne produit que des gagnants car, en définitive, elle profite à toutes les économies par ses effets sur la

productivité et la croissance. Cependant, elle expose aussi ces économies à une concurrence internationale croissante, qui exige des changements et des adaptations constants. Il ne s'agit pas simplement d'un phénomène qui nous serait imposé, mais plutôt de la manifestation du besoin de changement inhérent à la nature humaine : la quête de liberté et d'une vie meilleure, de découvertes et de nouveaux horizons.

La mondialisation ne se résume donc pas à la sphère économique ; elle soulève des questions qui vont bien au-delà : les problèmes d'environnement, les maladies contagieuses et la criminalité organisée dépassent désormais les frontières nationales. Aussi, la question que posait Samuel Huntington, au début des années 1990, de savoir si la mondialisation allait aboutir à un « choc des civilisations », est encore plus d'actualité à l'aube du XXI^{ème} siècle¹. Cela dit, je parlerai, aujourd'hui,

* Directeur général du Fonds monétaire international.

essentiellement des conséquences économiques de la mondialisation et de ses enjeux.

UN APERÇU HISTORIQUE

La mondialisation n'est pas un phénomène récent. Déjà au XI^{ème} siècle, la République de Venise avait assis sa prospérité sur le commerce avec d'autres cités et régions. Au XVI^{ème} siècle, les grandes découvertes des navigateurs portugais, espagnols et hollandais donnaient un nouvel élan à l'intégration mondiale en accélérant les progrès des techniques maritimes. Cependant, ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle que la mondialisation a pris un véritable essor avec l'exploitation de l'électricité, l'invention de la machine à vapeur, l'expansion des chemins de fer et l'établissement de l'étalon-or.

Il est toutefois important de se souvenir que cette première grande vague d'intégration économique, commerciale et financière a été interrompue par une période de protectionnisme et de nationalisme exacerbé, qui a conduit à la Grande dépression des années 1930 et à la Seconde Guerre mondiale.

La volonté de relancer la coopération internationale après la Seconde Guerre mondiale (notamment avec le nouvel élan universel à l'origine des Nations unies et la création du Fonds monétaire international - FMI - et de la Banque mondiale) a engendré une deuxième grande vague d'intégration économique mondiale. Les principaux bénéficiaires en ont été les pays indus-

trialisés où, pendant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, le revenu réel par habitant a plus que triplé ; en Allemagne, il a même été multiplié par cinq.

En outre, une vaste étude menée récemment par la Banque mondiale montre nettement que, pour de nombreux pays en développement, l'ouverture des marchés et l'intégration à l'économie mondiale se sont aussi accompagnées d'un progrès économique considérable, surtout ces vingt dernières années². Au cours de cette troisième vague de mondialisation, des pays en développement, dont le Brésil, la Chine, l'Inde et le Mexique, ont vu doubler la part du commerce international dans leurs revenus. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux n'exportent plus uniquement des produits de base, mais aussi des produits finis et des services. En Inde, par exemple, le secteur des technologies de l'information génère, aujourd'hui, près de 40 % des recettes d'exportation.

Ces « nouveaux adeptes » de la mondialisation, dont la population totale dépasse 3 milliards de personnes, ont vu leur taux moyen de croissance annuelle par habitant passer de 1 % pendant les années 1960 à 3 % au cours des années 1970, puis à 5 % dans les années 1990. En Chine, par exemple, le revenu réel par habitant a plus que quintuplé depuis 1978 et le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue a diminué de 200 millions. Cela signifie que, grâce essentiellement à une forte croissance économique en Asie, loin de se dégrader, la répartition des revenus à l'échelle mondiale s'est améliorée³. Des progrès ont été réalisés dans d'autres domaines aussi : si l'espérance de vie a augmenté d'environ dix

ans dans les pays industrialisés entre 1950 et 1999, elle a progressé de près de vingt ans dans les pays en développement ; en Inde et en Chine, elle a fait un bond de près de trente ans⁴.

LES RISQUES DE LA MONDIALISATION

Pourtant, la mondialisation ne profite pas à tout le monde. Selon la classification de la Banque mondiale, près de 1,2 milliard de personnes (soit un cinquième de l'humanité) continue de vivre dans la pauvreté absolue, c'est-à-dire avec moins d'1 dollar par jour⁵. Dans un grand nombre de pays, le progrès social et économique durable reste hors d'atteinte. Pour la plupart d'entre eux, les échanges commerciaux ont diminué ces vingt dernières années et, en moyenne, la croissance de l'économie n'a pas suivi l'évolution démographique. Cette situation est particulièrement dramatique en Afrique, où elle est aggravée par la pandémie de sida. À mon sens, la lutte contre la pauvreté dans le monde est la tâche la plus urgente à laquelle nous devons nous atteler pour préserver la paix et la stabilité au XXI^{ème} siècle.

La mondialisation est aussi liée au développement rapide des marchés financiers internationaux. Ces vingt dernières années, les flux de capitaux privés à destination des pays émergents ont dépassé les flux publics, tant par leur volume que par leur diversité. Il est évident que ces apports de capitaux ont fortement stimulé la croissance et le développement de pays comme le Brésil et la Chine. Cela dit, par leur

volume et leur complexité (par exemple, quant au type de financement - investissement direct, investissement de portefeuilles, prêts bancaires -, aux échéances, à l'arrimage du taux de change), ces mouvements de capitaux soulèvent de nombreuses questions nouvelles du point de vue de la vulnérabilité des pays aux crises. Ainsi, les années 1990 ont été marquées en Amérique latine, en Asie et en Russie par une série de crises financières aux conséquences économiques et sociales désastreuses. Le FMI et d'autres instances ont analysé en détail les ramifications économiques et politiques de ces crises, et ont notamment cherché à savoir dans quelle mesure les crises financières internationales peuvent s'expliquer par le comportement des centres financiers des pays industrialisés. Il faut aussi se demander si la déréglementation des marchés financiers, engagée dans les années 1980, a encouragé une certaine « exubérance irrationnelle »⁶. Pour ma part, je crois que nous n'en savons pas encore assez sur les causes et les conséquences des bulles financières. Pourtant, lorsqu'elles éclatent, comme ce fut le cas à la fin des années 1990, l'économie réelle peut durement s'en ressentir. Je me félicite donc du débat engagé sur la manière de concilier le libre jeu des forces du marché sur les places financières et la nécessité d'un cadre réglementaire pour en assurer l'efficience.

LA MONDIALISATION EXIGE UNE GESTION ACTIVE

La persistance de la pauvreté et la récurrence des crises financières ont

ainsi provoqué, à bon droit, un débat critique sur la mondialisation. Cependant, dans ce domaine aussi, les arguments des uns et des autres ne sont pas tous très nouveaux. Ainsi, Adam Smith a consacré une bonne partie de *La richesse des nations* aux retombées négatives de la spécialisation et de la division du travail pendant la révolution industrielle⁷. D'ailleurs, l'une de ses principales recommandations était de mettre en place un enseignement public universel, objectif qui, en Allemagne, par exemple, n'a été atteint que cent ans plus tard. Justus Möser, historien et homme d'État qui a vécu dans la principauté épiscopale d'Osnabrück pendant la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, peut, sans doute, être considéré comme l'un des tout premiers antimondialistes, qui vitupérait contre l'intégration économique et défendait vigoureusement le rôle des corporations et l'ordre social établi. Ses craintes de voir l'économie de marché détruire les emplois et l'identité culturelle nationale trouvent, aujourd'hui encore, un écho dans le débat sur la mondialisation⁸.

À mon sens, la mondialisation en tant que telle n'est ni bonne, ni mauvaise. Tout dépend de ce que l'on en fait, autrement dit de la mesure dans laquelle nous sommes capables d'exploiter les nouvelles possibilités qu'elle nous offre et, en même temps, d'en limiter les risques. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une meilleure mondialisation. Je partage donc l'avis du président allemand, Johannes Rau, pour qui la mondialisation exige une gestion politique⁹.

Je vois six pistes de réflexion qui

pourraient nous aider dans notre quête d'une meilleure mondialisation.

1 - Il faut partir du principe que la mondialisation nécessite la formulation de ce que j'appellerais une « politique intérieure mondiale ». Nous vivons tous dans le même monde et cette interdépendance, de plus en plus étroite, a pour corollaire que chaque pays doit au moins être plus attentif aux conséquences de ses actions pour les autres. En outre, il faut accepter le fait qu'un grand nombre de problèmes ne peuvent plus être réglés sans une coopération multilatérale. Cela vaut, par exemple, pour le déficit courant des États-Unis, qui atteint des proportions inquiétantes, et pour les excédents correspondants, principalement en Asie, mais aussi en Europe. Une résorption ordonnée de ces déséquilibres, qui risquent de compromettre la croissance de l'économie mondiale, requiert, par conséquent, une stratégie fondée sur la coopération de toutes les grandes zones économiques.

2 - Les solutions multilatérales produiront des résultats pour autant qu'elles n'éclipseront pas les responsabilités que chaque pays doit assumer à titre individuel. Lors de la récente assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale à Dubaï, nous avons clairement rappelé les pays à leurs responsabilités : les États-Unis doivent rééquilibrer leur budget à moyen terme ; l'Europe et le Japon devront procéder avec détermination à des réformes structurelles, sans quoi il leur sera impossible de retrouver durablement le chemin de la croissance. Enfin, les pays en développement doivent se convaincre véritablement que la bonne gouvernance, la primauté du

droit et la lutte contre la corruption sont indispensables à l'établissement d'un climat propice à l'investissement et à la réduction de la pauvreté¹⁰.

3 - Le marché s'est clairement imposé comme le meilleur mécanisme pour coordonner les décisions prises librement par les agents économiques. Cependant, il est tout aussi clair qu'on ne peut pas s'en remettre uniquement aux forces du marché. Il faut donc que la mondialisation s'inscrive dans un cadre réglementaire international, comportant des règles reconnues par tous et des institutions efficaces. Ce cadre doit aussi permettre de définir les biens publics mondiaux, comme par exemple la stabilité financière internationale, un environnement salubre et la liberté du commerce, et d'en garantir l'accès, même si les États-Nations doivent y perdre un peu de leur souveraineté. Dans le domaine politique, les Nations unies offrent ce type de cadre ; dans le domaine économique, nous avons celui de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du FMI. Enfin, je suis d'accord avec le commissaire européen, Mario Monti, qui estime que la mondialisation nécessite des règles internationales claires en matière de concurrence.

4 - Il faut accorder davantage d'attention à la dimension sociale de la mondialisation. Comme on l'a vu encore tout récemment en Amérique latine, la justice sociale est cruciale pour assurer la stabilité politique et préserver un climat propice à l'investissement. Le contrat social varie d'un pays à l'autre, mais nous devrions nous

demander si l'on peut appliquer à la politique de développement internationale, et de quelle manière, le « principe de différence » (ne tolérer d'inégalités que si elles bénéficient aux plus désavantagés) sur lequel John Rawls fonde sa conception d'une société juste et équitable¹¹.

5 - Il faut faire en sorte que la mondialisation ne soit pas perçue à tort comme l'imposition au niveau mondial d'une harmonisation des modèles économiques et sociaux. La mondialisation est vouée à l'échec, si elle fait fi de la diversité humaine. Bien au contraire, nous devons considérer que c'est justement la diversité des cheminements et des cultures qui fait la richesse de notre planète. L'économie de marché a de nombreuses variantes, et, à mon avis, un certain degré de concurrence entre systèmes peut être salutaire pour l'économie mondiale. C'est dans cet esprit que, par exemple, le FMI a accordé une assistance technique à plusieurs pays (Iran, Malaisie, Pakistan, Soudan) pour promouvoir le développement et la réglementation de différentes formes d'institutions bancaires islamiques.

6 - Comme Hans Küng, je crois que le monde court à sa perte, s'il ne se dote pas d'une éthique mondiale. À cet égard, il ne préconise pas une nouvelle idéologie mondiale, mais plutôt « un consensus de base reposant sur des valeurs cohésives, des normes absolues et des convictions personnelles »¹². Cette éthique doit respecter les droits de l'homme, mais aussi promouvoir l'idée que les droits s'accompagnent nécessairement de devoirs. Je pense aussi que les récents scandales

financiers ont donné raison aux dirigeants d'entreprises guidés par la conviction que les principes éthiques et la création de valeur durable ne sont pas incompatibles avec la rentabilité et la compétitivité.

Ces six pistes de réflexion fondent ma vision de ce que le FMI peut faire pour œuvrer à une meilleure mondialisation.

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les images dramatiques, et parfois bouleversantes, de la pauvreté dans le monde ne doivent pas nous faire oublier qu'il existe au niveau international un degré de consensus remarquable quant à l'approche conceptuelle de la lutte contre ce fléau. Elle comporte trois éléments.

1 - Un but spécifique : fixés au niveau des Nations unies par les chefs d'État et de gouvernement, les objectifs de développement pour le millénaire (ODM) concernent huit domaines et prévoient notamment de réduire de moitié la pauvreté absolue et des deux tiers la mortalité infantile à l'horizon 2015.

2 - Un partenariat pour le développement : à la conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, en 2002, les pays industrialisés et les pays en développement ont convenu qu'aux efforts plus soutenus des pays pauvres, en particulier pour établir une bonne gouvernance et améliorer le climat d'investissement, devait répondre une

aide plus étendue de la part des pays industrialisés.

3 - Un plan concret de mise en œuvre : chaque pays en développement établit son propre plan de réduction de la pauvreté à long terme sous forme d'un document dit « document de stratégie pour la réduction de la pauvreté ». Ces plans prévoient un vaste processus de consultation faisant intervenir les organisations de la société civile et fixent des priorités de développement (éducation, santé, développement rural, amélioration du climat d'investissement, lutte contre le sida).

Il est encourageant de constater que les dirigeants africains, eux-mêmes, ont incorporé ce concept dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). Dès lors, cela ne nous avance guère, à mon avis, de relancer tous les six mois un débat sur de nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté. Il importe maintenant de faire en sorte que toutes les parties prenantes assument leurs responsabilités dans le cadre de ce partenariat. Je me félicite que, lors de l'assemblée annuelle de Dubaï, les gouverneurs aient invité le FMI à continuer de participer activement à la lutte contre la pauvreté dans ses domaines de compétence¹³. Et c'est bien ce que j'entends faire à la tête du FMI.

L'expérience nous apprend que la croissance économique est essentielle pour réduire la pauvreté. Par conséquent, les membres du Nepad ont raison de se fixer un objectif de croissance soutenue d'au moins 7 % par an en Afrique. À mon sens, cet objectif est ambitieux, mais réalisable. Cependant, sa réalisation suppose, dans une large

mesure, que les pays africains soient intégrés davantage au commerce international. Le commerce est le meilleur moyen dont disposent les pays pour s'aider eux-mêmes. Beaucoup ont été déçus par le revers que les négociations commerciales multilatérales ont subi à Cancun, il y a quelques semaines. Mais, à Dubaï, on s'est généralement accordé à reconnaître que cet échec était aussi un rappel à l'ordre, pour retourner dans les meilleurs délais à la table des négociations. Aucun argument économique ou moral ne peut justifier que plus de 300 milliards de dollars soient dépensés chaque année pour soutenir le secteur agricole des pays industrialisés, alors que l'aide publique au développement (APD) atteint à peine 50 milliards de dollars par an. Toute réforme du système commercial multilatéral doit viser une plus grande ouverture des marchés de part et d'autre, au Nord comme au Sud, ainsi qu'à une réduction massive des subventions qui faussent les échanges commerciaux, en particulier dans le domaine agricole.

Pour être efficaces, les efforts de réduction de la pauvreté nécessitent aussi une augmentation des concours financiers, y compris sous forme de nouveaux allègements de dettes. Je continuerai à rappeler sans relâche les pays industrialisés à leur engagement de consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide au développement, essentiellement sous forme de dons plutôt que de prêts. En Allemagne, l'aide publique au développement représente 0,26 % du PNB, ce qui équivaut à peu près à ce que le gouvernement fédéral et le Land de la Rhénanie du Nord-Westphalie dépensent en subventions pour le secteur minier. Quiconque s'interroge sur

les causes et les responsables d'injustices dans le monde devrait au moins réfléchir à ce que ce chiffre signifie. C'est une expression concrète des préférences sociales actuelles en Allemagne.

LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME FINANCIER INTERNATIONAL

Depuis la crise asiatique, le système financier international a été réformé en profondeur. À mon avis, c'est grâce à ces mesures que les marchés financiers ont si bien résisté aux chocs survenus ces trois dernières années. Des progrès ont été accomplis à trois égards.

1 - Le dialogue international s'est élargi et ouvert à de nouveaux interlocuteurs. Les pays en développement et les pays émergents participent de plus en plus aux discussions sur le renforcement du système financier international, par exemple au sein des comités de la Banque des règlements internationaux (BRI) et grâce à la création du G20 qui rassemble régulièrement les ministres des finances des pays industrialisés et des pays émergents ayant une importance systémique. En outre, à l'occasion du sommet du G8 qui s'est tenu en juin à Évian, le président français a organisé un vaste débat sur la situation de l'économie mondiale en y invitant de nombreux chefs d'État et de gouvernement de pays émergents et en développement, parmi lesquels l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Brésil, la Chine, l'Égypte, l'Inde, la Malaisie, le Maroc, le Mexique, le

Nigeria et le Sénégal, et le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, ainsi que les dirigeants de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC. Je crois que cette forme de dialogue international peut grandement concourir à l'amélioration de la gouvernance mondiale.

2 - L'année 1999 a vu la création du Forum de stabilité financière, qui réunit des représentants à haut niveau des ministères des Finances, des banques centrales et des organismes de contrôle des pays du G7, ainsi que des principales places financières internationales. Cette instance est expressément chargée de déceler les carences et les faiblesses du système financier international. Je crois, par exemple, que nous sommes encore beaucoup trop démunis dès qu'il s'agit de déterminer qui supporte, en définitive, les risques afférents aux transactions sur produits dérivés et aux fonds d'arbitrage, et à qui en incombe le contrôle.

3 - En tant qu'institution multilatérale comptant 184 membres, le FMI s'occupe plus que jamais de la prévention des crises. Il s'appuie, pour cela, sur la surveillance bilatérale et multilatérale, c'est-à-dire l'examen régulier de l'évolution de l'économie et des politiques économiques au niveau national et international. Le travail accompli au plan multilatéral consiste, essentiellement, en l'élaboration de deux rapports semestriels : les *Perspectives de l'économie mondiale* et le *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*. Dans le premier de ces rapports, par exemple, nous avons analysé récemment les risques de déflation mondiale et, dans le second, nous avons

commencé à réfléchir aux causes de la volatilité des marchés financiers. J'attache, en outre, une grande importance aux résultats d'une étude spéciale menée récemment par le département des études du FMI, selon lesquels il existe une nette corrélation positive entre l'existence d'institutions solides et la croissance économique. Ils confirment, en effet, l'importance que revêt ce que les Allemands appellent *Ordnungspolitik* (c'est-à-dire le cadre institutionnel et réglementaire dans lequel fonctionne l'économie) pour la prévention des crises et la réduction de la pauvreté.

Depuis la crise asiatique (1997-1998), la nature de nos conseils aux pays membres dans notre dialogue bilatéral a considérablement évolué. Nous nous attachons de plus en plus à identifier les facteurs de vulnérabilité, tels qu'une dette souveraine excessive ou une asymétrie des monnaies de libellé des actifs et passifs. Nous recommandons que la libéralisation du compte de capital soit précédée d'une évaluation exhaustive de la capacité d'assurer un contrôle financier effectif. Enfin, nous recommandons à nos pays membres d'incorporer des mécanismes d'amortissement plus efficaces dans leur politique économique, par exemple sous forme de taux de change plus souples, de politiques budgétaires prévoyant une marge de manœuvre pour les temps difficiles, de secteurs financiers efficaces et diversifiés, et de systèmes de protection sociale efficaces. En outre, nous établissons, avec la Banque mondiale, un profil des points forts et des faiblesses des secteurs financiers des pays membres, au moyen de notre programme d'évaluation du secteur financier. À ce

jour, nous avons réalisé des analyses pour plus de 50 pays. De plus, ce programme a été étendu aux centres financiers *offshore*.

Depuis la crise asiatique, la communauté internationale s'est aussi dotée d'un ensemble de normes et de codes dans le domaine économique et financier, afin de promouvoir l'établissement de statistiques utiles et comparables, de règles de transparence en matière de politiques budgétaire et monétaire et de normes de contrôle pour les banques, les marchés boursiers et les assurances. Nous aidons nos pays membres à appliquer ces normes pour faciliter leur intégration à l'économie mondiale. En outre, en concertation avec le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (Gafi), nous avons mis au point une méthode pour aider les pays à combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

De manière générale, nous nous efforçons d'accroître la transparence des données et des politiques économiques. À cet égard, il y a eu une véritable révolution. Cela vaut aussi pour le FMI lui-même : aujourd'hui, la quasi-totalité des documents de politique générale, ou consacrés à un pays particulier, est publiée.

Cela dit, l'expérience du passé nous rappelle qu'un certain degré de modestie et de réalisme est de mise. Une économie de marché qui fonctionne bien tire sa force et son dynamisme de la concurrence, c'est-à-dire de la recherche constante de meilleurs résultats, de meilleurs produits et d'une plus grande productivité. Nous devons être conscients que cela s'accompagnera inévitablement d'épisodes de

surajustement et de correction. Cela signifie que, dans une économie de marché dynamique et ouverte, il y a des limites à notre capacité d'anticiper et de prévenir les crises. Nous devons donc nous contenter d'avoir pour objectif de réduire le nombre et la sévérité des crises. Enfin, même en cas de crise, il est indispensable que chaque pays continue de se comporter de manière responsable, ne serait-ce que pour réduire, autant que possible, l'aléa moral. Par conséquent, le FMI ne peut pas jouer le rôle de prêteur en dernier ressort offrant un accès illimité aux liquidités.

Malheureusement, la proposition du FMI de créer une procédure internationale de restructuration pour les dettes souveraines ayant atteint un niveau intenable n'a pas permis de recueillir tout le soutien qu'il aurait fallu pour modifier les statuts du FMI. Cependant, notre travail n'aura pas été inutile. En effet, non seulement le débat a permis de sensibiliser le public à cette question, mais il a contribué à faire avancer de façon décisive l'adoption des clauses d'action collective dans les contrats d'émission d'obligations souveraines. Grâce à ces clauses, il sera beaucoup plus difficile à un créancier de bloquer, à lui seul, une restructuration de dette essentielle.

LE FMI, UNE INSTITUTION QUI CONTINUE D'APPRENDRE

J'estime que le FMI doit demeurer une institution soucieuse d'apprendre. Ces dernières années, conscients que

les politiques du FMI devaient être modifiées, nous avons adopté plusieurs réformes. Pour jouer un rôle efficace dans l'économie mondiale, le FMI doit rester ouvert au changement. À cet égard, je suis convaincu que les recommandations du Bureau indépendant d'évaluation, créé il y a deux ans, joueront un rôle déterminant.

En 1991, le philosophe Karl Popper écrivait : « L'avenir ouvert recèle des possibilités tout aussi imprévisibles que différentes sur le plan moral. La question à se poser n'est donc pas que va-t-il se passer ?, mais que faire pour rendre ce monde un peu meilleur ? »¹⁴. À mon sens, c'est aussi la démarche que nous devrions adopter à l'égard du sujet qui nous intéresse aujourd'hui. Ce serait manquer

de sagesse et de réalisme que d'essayer d'inverser le cours de l'histoire. Nous devons aller de l'avant et apporter aux problèmes mondiaux des solutions mondiales qui soient à la fois pragmatiques et capables de susciter un consensus. Telle que je la conçois, la mission du FMI consiste à contribuer à une mondialisation meilleure. Et je voudrais encourager les étudiants en économie de Tübingen à prendre le temps de réfléchir aux questions économiques qui ont une dimension mondiale. Certes, elles ne sont pas toujours simples, mais elles sont toujours passionnantes. Nous avons encore beaucoup de réponses à trouver pour créer un monde véritablement meilleur. Je vous engage à joindre vos efforts aux miens.

Ce texte est issu de la conférence inaugurale prononcée à l'occasion de la remise du titre de professeur honoris causa de l'université Eberhard Karls de Tübingen, le 16 octobre 2003.

NOTES

1. Samuel P. Huntington, *The Clash of Civilizations ?*, Foreign Affairs, été 1993.
2. *Globalization, Growth and Poverty* ; série des rapports de la Banque mondiale sur les politiques de développement, World Bank et Oxford University Press, 2002.
3. Stanley Fischer, *Globalization and its Challenges*, Richard T. Ely Lecture, janvier 2003 ; et Xavier Sala-Martin, *The Disturbing Rise of Global Income Inequality*, NBER document de travail 8904, avril 2002.
4. Angus Maddison, *L'économie mondiale : une perspective millénaire*, OCDE, 2001.
5. Au sens de la Banque mondiale, la pauvreté absolue est caractérisée par un revenu par habitant inférieur à 1 dollar par jour (à parité de pouvoir d'achat). En 1999, dernière année pour laquelle la Banque mondiale dispose d'estimations, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue était de 1,169 milliard. Cependant, ce chiffre est contesté. Surjit Bhalla, par exemple, défend l'idée que la pauvreté absolue touche moitié moins de personnes (Bhalla, 2002).
6. Alan Greenspan, 1996.
7. Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, ed. R.-H. Campbell et A.-S. Skinner (The Glasgow Edition of the Works of Adam Smith, Oxford, 1976).

8. Voir, par exemple, le chapitre consacré à Justus Möser in Jerry Z. Muller, *The Mind and the Market - Capitalism in Modern European Thinking*, New York, 2002.
9. *Chance, nicht Schicksal - die Globalisierung politisch gestalten (Chance à saisir ou fatalité ? La mondialisation sous l'angle politique)*, allocution prononcée par le président allemand, Johannes Rau, au musée de la communication de Berlin, 13 mai 2002.
10. Le fait que la corruption, loin de concerner uniquement les pays pauvres, touche aussi, de plus en plus, les pays industrialisés est mis en évidence dans le dernier rapport de Transparency International (*Corruption Perception Index 2003*, octobre 2003).
11. John Rawls, *A Theory of Justice*, 1971.
12. Hans Küng (ed.), *Dokumentation zum Weltethos (Documentation sur l'éthique mondiale)*, Munich/Zurich, 2002.
13. Le développement à long terme est et demeure le domaine de compétence de la Banque mondiale.
14. Karl R. Popper, *Alles Leben ist Problemlösen : Über Erkenntnis, Geschichte und Politik (Toute vie est résolution de problèmes : réflexions sur la connaissance, l'histoire et la politique)*, R. Piper, Munich, 1996.

